

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025
DELIBERATION N°17/03/2025-23 G)

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 4 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 3 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 26

Étaient présents :

M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET,
M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoint,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER,
Nicolas FERNANDEZ, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick
MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane
MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,
MME Marine NEGRE par MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Philippe DELORT, MMES Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **01 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **01 AVR. 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai
de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal
Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours
citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : G) COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - SERVICE LOTISSEMENT DE LA CROIX DE
MONTPLAIN / PRE CHARREIRE**

RAPPORTEUR : Monsieur Eric BOULDOIRES

*Monsieur Philippe DELORT, Maire, quitte la salle des séances.
Monsieur Eric BOULDOIRES est élu Président de séance.*

Le Compte Administratif 2024 du service LOTISSEMENT DE LA CROIX DE
MONTPLAIN / PRE CHARREIRE fait apparaître un résultat de clôture excédentaire en section de
Fonctionnement et un résultat déficitaire en section d'Investissement.

En section de Fonctionnement :

- *Les dépenses s'élèvent à **884.69 €***
 - 884.69 € d'intérêts d'emprunts.
- *Les recettes s'élèvent à **1 208.20 €***
 - 1 208.20 € de constatation du stock.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de **323.51 €**.

En section d'Investissement :

- *Les dépenses s'élèvent à **440 086.21 €** dont :*
 - 27 458.98 € de remboursement du capital d'emprunt ;
 - 1 208.20 € de constatation du stock ;
 - 411 419.03 € de déficit d'investissement reporté.
- *Recettes : Néant.*

La section d'Investissement fait apparaître un déficit de **440 086.21 €** contre 411 419.03 € en 2023.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- ARRETE le Compte Administratif 2024 du Service LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MONTPLAIN / PRE CHARREIRE aux sommes et aux résultats figurant sur les documents joints en annexe.

POUR : 26 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Président de Séance,



Eric BOULDOIRES

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :

Pour : 26
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 11/03/2025



Présenté par Le Maire (1),
 A Saint-Flour, le 17/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
 A Saint-Flour, le 17/03/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

AMAT Corinne	
BOULDOIRES Eric	
BOUT Mathilde	
DELCROS Frédéric	
DELEPINE Bonnie	
DELPUECH Géraud	
EL MAROUANI Tarek	
FERNANDEZ Nicolas	
GRAS Jérôme	
GRENIER Christian	
GUIBERT Martine	
JOUVE Jean-Pierre	
LAMAT Adrien	TEISSEGRE Bruno
LAROUSSINIE Jonathan	
LESTEVEN Nathalie	
MALLET Annick	
MEYRONEINC Christiane	
MOURET Yannick	
MURAT Marie Pierre	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

NEGRE Marine	
NIOCEL-JULHES Emmanuelle	
PAROU Florie	
PERRIN Jean-Luc	
PETITIMBERT Marie	
POUGNET Marc	
PRIVAT Jean-Claude	
RENAUD Patricia	
VICARD Maryline	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 1/4/2025, et de la publication le 1/4/2025
 A Saint-Flour, le 1/4/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mardi 1 avril 2025 16:52
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-23-G

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-23-G, télétransmis par Sarah COSTEROUSSÉ.

Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250401-17-03-2025-23-G-BF.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-23-G

Objet : Comptes Administratifs 2024 G) Service Lotissement de la Croix de Montplain / Pré Charreire

Date de décision : 01/04/2025

Date de transmission : 01/04/2025

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>